Index égalité professionnelle femmes hommes 2023 Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

MESR	score max	score du ministère
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
égalité de rémunération pour les contractuels	10	10
écart de promotion de corps	15	15
écart de promotion de grades	15	15
dix plus hautes rémunérations	10	2
10% des plus hautes rémunérations du DNE	10	6
TOTAL	100	87

Ecarts de rémunération des fonctionnaires

Ministère	Rémunération brute	Rémunération brute payée	écart	ratio écart	ratio écart (% (F-	Effet	effet	effet	effet primes à corps-	ratio écart (% (F-H)/H)	écart en	Score sur 40
	payée femmes	hommes		(% (F-H)/H)	H)/H) en EQTP	temps	ségrégation	démographique au	Grade-échelon	en EQTP corrigé des	EQTP en	
						partiel	des corps	sein des corps	identique	effets ségrégation des	valeur absolu	
										corps et démographie au		
										sein des corps		
MESR	3 786 €	4 566 €	-780 €	-17,1%	-15,8%	-54 €	-617 €	-81€	-30 €	-0,6%	0,6	39

Ecarts de rémunération des contractuels

MESR	Rémunération	Rémunération	effectifs	effectifs	ratio écart (%	écart en	Score sur 10
	brute EQTP	brute EQTP	(ETPT)	(ETPT)	(F-H)/H) en	EQTP en	
	femmes	hommes	femmes	hommes	EQTP	valeur absolu	
Catégorie Encadrement	0€	0€	0	0	0%		
Supérieur							
Catégorie A	2 626 €	2 703 €	28 418	26 830	-3%		
Catégorie B	2 203 €	2 221 €	5 582	2 236	-1%		
Catégorie C	2 031 €	2 063 €	6 308	2 823	-2%		
Catégorie indéterminée	440 €	493 €	711	440	-11%		
Ensemble	_				-3%	2,6	10

MESR - Effectifs de promouvables et de promus par corps

Corps	promouva	bles	promus		taux de promotion		Ecart
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	à effet de structure contrôlé
Attachés d'administration de l'Etat	1 722	309	40	2	2,3%	0,6%	0,1%
Secrétaires administratif de l'éducation nationale et	3 507	437	59	9	1,7%	2,1%	-0,1%
Conseillers techniques de service social des administ	54	2	1	0	1,9%	0,0%	0,0%
Ingénieurs de recherche	3 382	3 302	27	29	0,8%	0,9%	0,0%
Ingénieurs d'études	1 153	1 195	93	85	8,1%	7,1%	0,1%
Assistants ingénieurs	4 474	3 330	78	50	1,7%	1,5%	0,1%
Techniciens de recherche et de formation	6 231	3 819	186	92	3,0%	2,4%	0,2%
Conservateurs géneraux	392	192	10	4	2,6%	2,1%	0,0%
Conservateurs	375	123	7	2	1,9%	1,6%	0,0%
Bibliothécaires	1 188	401	10	4	0,8%	1,0%	0,0%
Bibliothécaires assistants spécialisés	962	683	20	14	2,1%	2,0%	0,0%
Professeur des universités (repyramidage)	11597	14272	206	174	1,8%	1,2%	0,2%
Total	35 037	28 065	737	465	2,1%	1,7%	0,7%

0,676575685

OUI, alors les 15 points sont accordés

score sur 15 15

MESR - Effectifs de promouvables et de promus par grades

Corps	promouva	promouvables promus		taux de promo	tion	Ecart		
	Femmes Hommes I		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	effet de structure contrôl	
Attaché hors classe échelon spécial	37	39	5	1	13,5%	2,6%	83,2%	
Attaché hors classe	173	141	15	11	8,7%	7,8%	27,3%	
Attaché principal d'administration de l'Etat	214	124	13	6	6,1%	4,8%	41,6%	
Attaché principal d'administration de l'Etat - examen professionnel	470		25	8	5,3%	3,8%	· ·	
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur d	606	116	57	7	9,4%	6,1%	242,0%	
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur d	674		47	8	7,0%	6,6%	,	
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur d			95	11	14,4%	9,4%	· ·	
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur d			55	3	5,5%	1,9%	· ·	
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur prin			336	48	15,2%	14,9%	· ·	
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur prin		15	34	4	27,2%	26,6%	8,4%	
Conseiller technique supérieur de service social	21	0	2	0	9,5%	-	-	
Assistant principal de service social	121	3	19	0	15,7%	0,0%	·	
Infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur hors classe	93	3	9	1	9,7%	34,0%	-233,8%	
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1	0	0	0	0,0%	-	-	
Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 1ère classe	9		0	0	0,0%	0,0%	0,0%	
Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe	0		0	0	-	-	-	
Ingénieur de recherche hors classe échelon spécial	242		11	23	4,5%	5,3%	,	
Ingénieur de recherche hors classe	417	617	18	29	4,3%	4,7%	· ·	
Ingénieur de recherche hors classe - examen professionnel	405	634	24	28	5,9%	4,4%	· ·	
Ingénieur d'études hors classe	1 506		194	154	12,9%	10,4%	· ·	
Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	1 604	1 067	92	64	5,7%	6,0%	· ·	
Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle - examen profes			124	52	7,4%	4,5%	· ·	
Technicien de recherche et de formation de classe supérieure	1 738		274	156	15,8%	12,0%	· ·	
Technicien de recherche et de formation de classe supérieure - examen profession			272	126	8,3%	5,7%	,	
Adjoint technique de recherche et de formation principal de 1ère classe	3 139	2 070	510	287	16,2%	13,9%	· ·	
Adjoint technique de recherche et de formation principal de 2ème classe	1 392		294	135	21,1%	18,0%	, ·	
Adjoint technique de recherche et de formation principal de 2ème classe - examer			30	15	1,6%	1,6%	,	
Conservateur en chef	233	127	38	20	16,3%	15,7%	· ·	
Bibliothécaire hors classe Bibliothécaire hors classe - examen professionnel	136 293	48 99	18 15	7	13,2% 5,1%	14,6% 3,0%	· ·	
Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle	317		24	9	7,6%	7,9%	· ·	
Bibliothécaire assistant spécialise de classe exceptionnelle - examen professionnel		114	28	5	7,0%	4,3%	· ·	
Bibliothécaire assistant spécialise de classe exceptionnelle - examen professionnel	114	59	20	11	17,5%	18,6%	· ·	
Bibliothécaire assistant spécialise de classe supérieure - examen professionnel	231		24	7	10,4%	6,3%	· ·	
Magasinier principal de 1ère classe	495		82	54	16,6%	16,5%	· ·	
Magasinier principal de 2ème classe	109	84	30	24	27,5%	28,6%	·	
PR 1ère classe	1 745	2 937	289	518	16,6%	17,6%	′	
PR classe exceptionnelle 1er échelon	1 374		176	395	12,8%	12,4%	· ·	
PR classe exceptionnelle 2ème échelon	758		98	229	12,9%	10,9%	· ·	
MCF hors classe	4 266		618	621	14,5%	11,3%	·	
MCF hors classe échelon exceptionnel	890		244	273	27,4%	22,6%		
DIRH 1ère classe	19	21	4	4	21,1%	19,0%	· ·	
DIRH classe exceptionnelle 1er échelon	11		2	2	18,2%	8,0%	· ·	
DIRH classe exceptionnelle 2ème échelon	8			1		11,1%	·	

MCFH hors classe	7	13	1	1	14,3%	7,7%	13,2%
	/		1	1	•		,
DIRP 1ère classe	17	22	4	2	23,5%	9,1%	56,3%
DIRP classe exceptionnelle 1er échelon	12	35	5	1	41,7%	2,9%	182,4%
DIRP classe exceptionnelle 2ème échelon	8	17	1	2	12,5%	11,8%	1,8%
MCFP hors classe	20	16	4	0	20,0%	0,0%	72,0%
PRMU 1ère classe	6	14	2	2	33,3%	14,3%	38,1%
PRMU classe exceptionnelle 1er échelon	11	11	2	1	18,2%	9,1%	20,0%
PRMU classe exceptionnelle 2ème échelon	6	7	1	1	16,7%	14,3%	3,1%
MCMU hors classe	27	33	5	5	18,5%	15,2%	20,2%
PRCM classe exceptionnelle 1er échelon	6	21	1	2	16,7%	9,5%	19,3%
PRCM classe exceptionnelle 2ème échelon	1	9	0	1	0,0%	11,1%	-11,1%
Total	5315	6940	895	919	16,8%	13,2%	45,45
· ·							4544,887846

score sur 15

Dix plus hautes rémunérations brutes des départements ministériels

	Somme des dix plus hautes rémunérations en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	effectif de la population sous représentée	Score sur 10
MESR	1 794 034	2	8	120	2	2

Important: il s'agit des secteurs ENJS et ESR cumulés

% de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10% des plus hautes rémunérations des emplois de type 1 à 5 du DNE

	nbre de femmes parmi les 10% des	nbre d'hommes parmi les 10% des	% femme	% homme	% dans la population sous représentée	Score sur 10
	plus hautes rémunérations des	plus hautes rémunérations des				
	emplois de type 1 à 5 du DNE	emplois de type 1 à 5 du DNE				
MESR	21	32	40%	60%	39,62	6

Important: il s'agit des secteurs ENJS et ESR cumulés

25-nov-24